

Synthèse de la soirée-débat du 19 mai 2015

## Les religions : menace ou bienfait pour le vivre ensemble ?

Avec Jean-Paul WILLAIME, Docteur en sciences religieuses et en sociologie, Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), Jacques ANELLI, Prêtre in solidum et Modérateur de la charge pastorale à Rueil, et Mohamed Bechir MOHAMDY-OULD-SASS, Imam à Châtenay-Malabry et Enseignant à l'Université de Strasbourg.

L'été 2014, nous avons jugé opportun de programmer une soirée sur les religions et le vivre ensemble, notamment au regard de l'actualité, qui n'a hélas pas depuis démenti notre intuition initiale. L'environnement médiatique semble ne pas comprendre ce sujet, les politiques n'apaisent pas souvent le débat et peu de personnalités religieuses sont invitées à en parler, certains estimant même qu'elles sont à écarter, alors que pour d'autres elles peuvent être sources de vivre ensemble.

### Jacques Anelli :

Le motif de ma présence à cette table est ma participation au Conseil Consultatif des Cultes de Rueil, qui existait déjà avant mon arrivée. Le sujet m'inspire 4 éléments de réflexion : mes motivations en tant qu'homme et en tant que prêtre dans ma relation avec les autres ; la réalité du Conseil Consultatif des Cultes à Rueil ; l'agacement contre la maltraitance du mot laïcité ; quelques exemples de vivre ensemble qui nous donnent de l'espoir.

#### 1 – La tradition de l'Eglise

Dans l'encyclique *Redemptoris Missio*, Jean-Paul II souligne : « Le Concile Vatican II rappelle l'œuvre de l'Esprit dans le cœur de tout homme [...] dans les efforts de l'activité humaine qui tendent vers la vérité, vers le bien, vers Dieu ». Et Jean-Paul II est allé à de nombreuses occasions à la rencontre des autres religions

Vatican II a en effet réaffirmé la tradition de l'Eglise sur les relations avec les autres religions :

- Décret sur l'œcuménisme *Unitatis Redintegratio* ;
- Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes *Nostra Aetate* : « L'Eglise réprouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation dont sont victimes des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur condition ou de leur religion. ».

#### 2 – Conseil Consultatif des Cultes de Rueil

Nous nous retrouvons 3 à 4 fois par an pour partager et envisager ce que nous pouvons faire, sous la houlette bienveillante d'Anne-France Becker. Sont représentées l'Eglise catholique, les Eglises issues de la Réforme (Eglise protestante unie, Eglise évangélique, Eglise baptiste Emmanuel) et les communautés israélite et musulmane.

Depuis le 11 novembre 2011 et sur ma suggestion, un temps de prière interreligieux pour ceux qui sont morts pour la France et pour la paix, ouvert à tous, a remplacé les messes célébrées le 8 mai et le 11 novembre « à la demande des pouvoirs publics ». Il s'agit de manifester, dans ce qu'on peut appeler l'esprit d'Assise, l'expression d'un vivre ensemble, dans sa forme la plus sensible, celle de prier pour la paix. Le nombre de ceux qui se joignent à ce temps de prière est en croissance. Ce temps inaugure les cérémonies officielles.

Le Conseil consultatif a également initié des rencontres à thèmes : la femme dans notre communauté, le mariage. Le public était nombreux mais j'ai été surpris par l'agressivité de certaines questions, trop souvent marquées par la « vision d'où on vient », le jugement a priori. Ces expériences m'ont rappelé la nécessité d'être clairs sur les conditions du dialogue si l'on veut que celui-ci se passe dans de bonnes conditions.

Le Conseil a ensuite proposé un festival musical : les deux éditions, là encore avec un public nombreux, ont été des moments de joie et de communion, ce qui pourrait prouver que « la musique adoucit les mœurs ».

Idée : pourquoi ne pas avoir une à deux fois par an des rencontres thématiques pour nous aider à réfléchir sur cette dimension interreligieuse ?

### 3 – La maltraitance du mot laïcité

Je suis agacé de l'utilisation du mot laïcité : il est récent, contrairement à ce que l'on entend, et ne porte pas l'hostilité envers les religions qu'on lui attribue trop souvent.

Il ne figure pas dans la loi de 1905, qui organise la séparation des Eglises et de l'Etat. « Article 1 : La république assure la liberté de conscience ... garantit le libre exercice des cultes ... Article 2 : La République ne reconnaît ... ne subventionne aucun culte ... Pourront toutefois être inscrites les dépenses ... des services d'aumônerie ... »

Ni dans la Constitution de 1946 : « Article 1, le Peuple français proclame ... que tout être humain sans distinction de race, de religion ni de croyance possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme ... les droits et libertés de l'homme (de) la déclaration des droits de 1789 ... »

Le mot laïc apparaît pour la 1ère fois dans la Constitution de 1958 : « Article 1 : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. ... Elle respecte toutes les croyances ... »

L'usage du mot « Laïcité » pour définir la République est donc récent, dans un contexte qui n'était pas anticlérical comme le montre la loi de 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés.

Ces textes constitutionnels et législatifs montrent une vision positive de la laïcité, qui signifie respect des croyances et de l'identité de chacun, y compris religieuses.

La laïcité nous invite uniquement à accepter l'autre et à l'accueillir dans ce qu'il croit, dans sa culture.

### 4 – Espoir du vivre ensemble

Notre Conseil consultatif me fait penser, en plus petit, à l'exemple de Marseille espérance : groupe informel réunissant autour du Maire de Marseille les responsables religieux des principales familles spirituelles présentes sur le territoire communal. Ses membres entendent favoriser l'entente et la compréhension entre tous les marseillais, quelles que soient leur origine, leur culture et/ou leur religion. Cela se traduit par un festival qui rassemble chaque année des milliers de marseillais. Le succès de notre festival musical des cultes est là pour nous encourager sur cette voie. Il faut trouver des moyens de se retrouver et de réfléchir sur ce qui nous rassemble.

Nous pouvons aussi nous joindre à la fête d'Hanouka place de l'Europe à Rueil, adresser nos vœux pour Roch Ha-Chanah, le nouvel an juif, ou pour la rupture du Ramadan. Des cartes de vœux sont mises à disposition par le Diocèse à cet effet.

Beaucoup d'initiatives sont à notre portée, individuellement ou collectivement, pour montrer comment les religions sont un bienfait pour le vivre ensemble.

### **Mohamed Bechir MOHAMDY-OULD-SASS,**

Toute religion peut être à double tranchant. Il y a eu dans l'histoire des temps très difficiles, les croisades, des guerres de religions, entre catholiques et protestants, encore aujourd'hui entre sunnites et chiites. Dans toutes les religions, il y a un risque grave de dérives. Mais si on est de bonne foi, on peut séparer les registres et voir le bon côté.

Selon le protestant Max Weber, les religions sont des ensembles de croyances, de valeurs et de pratiques rituelles. Toute religion appelle l'individu à prendre la sagesse où il sait la trouver. Pour le croyant, la sagesse est comme un objet perdu qu'il doit toujours chercher. La religion est un réservoir de valeurs, de sens pour notre vie, notre engagement, et en cela une valeur ajoutée au service du vivre ensemble et du bien-être commun.

Mais ce peut être aussi une puissance mobilisatrice pour des « mauvaises » choses. Dans ce cas, la religion peut devenir « ennemie » du vivre ensemble alors qu'elle doit en être un levier positif, en puisant dans son propre réservoir du bon sens. Il faut donc que chaque religion apporte le meilleur d'elle-même. Chacun doit être attentif pour que le sens de la religion ne soit pas manipulé par des personnes de mauvaise foi.

A l'inverse, quand on veut ignorer collectivement les religions, il est normal que cela crée des réactions négatives.

Chaque religion doit travailler sur la jonction entre foi et culture. Il faut utiliser la force de la croyance ou relation verticale avec Dieu pour optimiser la relation horizontale avec les humains. Par exemple la religion réfute la tromperie, le mensonge, l'hypocrisie et toutes les tares destructrices de la confiance. La société d'aujourd'hui souffre d'un manque de confiance. Les religions peuvent contribuer à rétablir la confiance au sens large du terme.

Substantiellement, je crois qu'il y a plusieurs valeurs ajoutées de la religion. On peut en citer trois essentielles :

1 – L'esprit d'équité, de justice. L'objectif de la révélation divine et l'envoi des messagers et prophètes (depuis Adam jusqu'à Mohammad en passant par Moïse et Jésus, Paix et Bénédiction de Dieu sur eux)-réside dans l'attachement de Dieu à la justice entre les Hommes. Dieu dit dans le Coran : « Nous avons envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes et fait descendre avec eux le Livre et la Balance, afin que les humains établissent la Justice. » (Cf. sourate n°57, verset n° 25) Dans cette perspective, nous croyons fermement que la foi contribue à la consolidation de la justice dans la mesure où elle permet de développer, en notre for intérieur, la conscience d'une triple responsabilité : morale, spirituelle et éthique.

2 – L'esprit du savoir. Le message authentique de la religion appelle au savoir en tant que source d'immunité contre la médiocrité et l'obscurantisme. Dieu garantira la réussite pour ceux qui croient et s'engagent dans la recherche permanente du savoir. « Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir.» (Cf. Sourate n°58, verset n°11)

3 – L'esprit de solidarité « désintéressée ». La religion prône la solidarité au sens noble du terme. Celle qui consiste à donner sans rien attendre en retour. Quelqu'un qui est animé par la foi ne saurait attendre un retour sur sa générosité.

En tant que religion monothéiste, l'Islam partage le généreux héritage d'Abraham avec le Judaïsme et le Christianisme. A cet égard, permettez-moi de vous raconter cette histoire édifiante au sujet de la générosité : un jour Abraham reçoit sous sa grande tente, un bédouin très âgé et perdu dans le désert. Il l'accueille et le nourrit. Quand il va mieux, il lui propose d'embrasser la foi. Le bédouin s'énerve et fuit la tente en courant. Il a eu l'impression que l'accueil n'était destiné qu'à le convertir. L'esprit de Dieu apparaît peu après à Abraham et lui demande : « Comment oses-tu exiger qu'il se convertisse ? Moi, j'ai fait vivre ce bédouin pendant 70 ans sans rien lui demander alors que toi, Ibrahim, tu lui demandes la conversion contre un repas ? ». Touché par ce rappel céleste, Abraham se précipite, rejoint le bédouin dans le Désert et s'excuse auprès de lui tout en exigeant qu'il revienne à la tente et bénéficie de sa générosité, sans aucune contrepartie tacite. C'est ainsi que le croyant véridique, quand il reçoit, quand il donne et quand il s'engage, donne de soi par amour et par conviction que sa générosité et l'ensemble de ses efforts sincères seront récompensés auprès du Créateur sublime, dont la Générosité n'a pas de limite dans la vie présente et dans l'au-delà

En guise de conclusion, j'ai le plaisir de citer Antoine de Saint-Exupéry, écrivain et pilote, qui a beaucoup survolé mon pays d'origine, la Mauritanie : « Si tu es différent de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ».

Dans cette optique, l'Islam peut apporter sa valeur ajoutée à ce beau pays qu'est la France.

### Jean-Paul Willaime

#### 1 – La conjoncture actuelle

Il y a un paradoxe dans la situation actuelle du religieux : dans le débat public, ce sont plus les personnes non-religieuses que les personnes religieuses qui parlent de religion et ils en parlent comme un problème, comme une menace. Il est vrai que de plus en plus de Français ne s'identifient à aucune religion.

Les enseignants constatent une inculture religieuse, une incompréhension du phénomène religieux. Le référent culturel chrétien est ignoré. La pratique religieuse est moins forte chez les jeunes générations. Même dans des écoles catholiques, certains jeunes rasent les murs pour se rendre à l'aumônerie car ils ne veulent pas être vus.

Pour les jeunes, non catéchisés, sans religion, il y a de moins en moins de compréhension pour le phénomène religieux. Il existe une énorme mutation : nous passons d'une société majoritairement chrétienne à une société où le fait d'avoir un engagement religieux devient un phénomène minoritaire.

Le fait de pratiquer une religion est devenu un non-conformisme. Alors qu'il y a quelques années, le conformisme correspondait à rester fidèle à une tradition religieuse.

Il y a une dégradation de la perception sociale de la religion, renforcée par le traitement de l'actualité internationale par les médias. La religion est perçue comme associée au terrorisme, au fanatisme, à l'obscurantisme.

## 2 – La Laïcité

La conjoncture actuelle est caractérisée par une renaissance du laïcisme, qui correspond à une forme radicale de la laïcité. Ce mouvement souhaite aseptiser la religion, le rendre invisible et le réduire à ses aspects individuels et privés : « cachez ce religieux que je ne saurais voir » ! Il faudrait que le religieux soit cantonné dans les lieux de culte.

Beaucoup de questions tournent autour de la visibilité. La religion est visible à travers tous ses monuments. Jusque dans les années 50-60, elle était aussi visible par l'habit des prêtres. Dans le christianisme, il y a eu un mouvement vers l'invisibilité du chrétien, un souhait de rejoindre la société séculière. Il faut témoigner parmi ses frères mais discrètement.

La laïcité, c'est d'abord la laïcité de l'État, des institutions publiques et des agents publics. Elle est précieuse, importante. Mais la société, elle, n'est pas laïque ; elle est plus ou moins sécularisée mais n'a pas en tant que telle à être laïque.

La laïcité, c'est 3 grands principes :

- Principe de liberté de conscience, de pensée et de religion qui inclut la liberté d'avoir une religion ou de ne pas en avoir, la liberté de changer de religion si l'on souhaite le faire, de pratiquer la religion de son choix dans les limites du respect des lois, des droits de l'homme et de la démocratie.
- Principe d'égalité : la non-discrimination des personnes en fonction de leur appartenance ou non-appartenance religieuse. L'égalité des droits et des devoirs des personnes : la neutralité des institutions publiques par rapport aux hommes et aux femmes qui ont le droit d'avoir la religion de leur choix.
- Principe d'autonomie respective de l'État et des religions ; la liberté de l'Etat par rapport aux religions mais aussi la liberté des religions par rapport à l'État. Chacun doit respecter l'autre dans son ordre, dans son registre. La liberté religieuse est un principe fondamental de l'ordre démocratique ; renoncement du politique au pouvoir spirituel et du religieux au pouvoir politique. Double renoncement qui permet de vivre dans un pays avec des pratiques religieuses, philosophiques différentes

On retrouve cette laïcité clairement explicitée dans l'article 9 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme : liberté de pensée, de conscience et de religion. C'est la liberté de manifester sa religion, sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques... La privatisation de la religion n'est pas une implication de la laïcité.

Dans d'autres pays, il y a une réelle autonomie de l'Eglise et de l'État mais cela ne veut pas dire que les groupes religieux ne s'associent pas à la vie démocratique du pays. Il y a même des Constitutions, comme celles de la Pologne ou du Portugal, qui associent le principe de séparation à un principe de coopération entre les Eglises et l'Etat.

En France, il y a des différences entre la rhétorique et les pratiques de la laïcité, que ce soit au niveau local ou celui de l'État. Dans l'administration pénitentiaire, les aumôniers sont reconnus pour le rôle positif qu'ils jouent en accompagnant les détenus. Le Ministre des affaires étrangères est aussi amené à rencontrer les représentants des différentes religions à travers le monde, notamment en Afrique. Nous sommes dans une République laïque mais le Président lui-même reçoit les représentants des différents cultes pour la présentation de ses vœux. Il y a le discours « cachez ce religieux que je ne saurais voir » mais, dans la pratique, on reconnaît que le fait religieux soit incontournable.

Les religions ont pu être dans l'histoire une menace pour la démocratie, une menace pour le vivre ensemble. En France, en Europe, nous avons beaucoup tué au nom de Dieu. Il faut regarder en face cette histoire : histoire des guerres confessionnelles, des fanatismes confessionnels, de l'antisémitisme, de la Shoah ...

Mais l'Europe, c'est aussi la pacification des conflits confessionnels à travers l'émergence de Constitutions démocratiques et de l'autonomie du politique par rapport au religieux. C'est un bien précieux mais qui a mis du temps à se mettre en place (avec des conflits et des controverses).

Si on regarde la scène mondiale à travers les médias, on peut voir les conflits en Inde entre les hindous, les musulmans et les chrétiens avec des réalités terribles de fanatisme, de violences faites aux femmes. L'exploitation à outrance de ces faits tragiques par les médias crée et entretient une peur des religions. Même s'il faut constamment dénoncer ces faits, réduire les religions à ces actes de fanatisme et de violence est une lecture tendancieuse de la réalité car nombre d'acteurs et de mouvements religieux luttent eux-mêmes contre ces phénomènes. En France, cela a renforcé le laïcisme, le fait que certains veuillent étendre la laïcité au-delà des institutions publiques pour l'étendre à toute la société. Un bel exemple est toute la polémique sur les jeunes mères voulant accompagner les sorties extra-scolaires. Doivent-elles être considérées comme des agents des services publics de l'éducation nationale ou peuvent-elles garder leur façon de s'habiller en tant que mères et représentantes de la société civile ? Il y a des tentatives pour étendre au-delà de la sphère étatique la neutralité étatique.

4 – Pourquoi les religions sont un atout pour la vie démocratique et collective ?

L'excommunication sociale des religions est dangereuse : elle contribue à renforcer ce contre quoi elle prétend lutter : le communautarisme et le sectarisme. Interdire aux religions de s'exprimer sur les réalités de la société, ne pas prendre en compte les religions dans la vie collective, c'est en fait favoriser l'entre-soi communautaire plutôt que le réduire.

La laïcité inclusive, plus largement pratiquée que l'on ne pense, qui reconnaît les phénomènes religieux et favorise le dialogue, est le meilleur rempart contre le fanatisme.

Par exemple dans les émissions religieuses du dimanche matin (France 2), la contrainte communicationnelle (car elles s'adressent à un public large) oblige chaque religion à donner le meilleur d'elle-même, à expliquer quelles sont les ressources de ses traditions et en quoi ces traditions peuvent être intéressantes pour la société entière.

Autre exemple : le 21 mai, le président du Sénat a convoqué pour une journée d'étude avec M. Hulot les représentants des différents cultes religieux, pour préparer la conférence sur le climat de décembre à Paris et pour avoir le point de vue des religions sur le défi écologique et le développement durable. Elles opèrent un décentrement par rapport aux réactions consuméristes. Elles sont des incubateurs de solidarité : avec les plus pauvres du présent mais aussi les générations futures.

On constate aussi que les religions viennent maintenant au secours des politiques pour renforcer l'engagement civique et la participation électorale. Si les religions ont perdu en crédibilité, c'est encore pire pour les partis politiques. Or dans les années 60-70, il y avait eu un transfert d'espérance du religieux au politique. Certains ont cru trouver une voie de salut dans l'engagement politique. Aujourd'hui, les politiques mobilisent les religions lorsqu'il s'agit de s'occuper du faible, des personnes handicapées, du plus petit d'entre nous.

Les religions sont mobilisatrices de l'éthique de fraternité, fraternité qui est bien dans la devise de la république. Les religions sont donc des ressources éthiques pour les actions de solidarité.

Au niveau européen, les religions apportent aussi une contribution importante par les dialogues interreligieux et interconfessionnels.

Cette double référence : laïcité stricte pour les institutions et les agents publics mais reconnaissance sociale de l'apport des religions dans la vie collective ne signifie pas qu'il n'y a pas de tension avec les religions sur l'évolution de la société. Précisément parce qu'il y a séparation religions-Etat, ces tensions sont normales et saines.

Il faut rappeler que la démocratie est un bien extrêmement précieux qui peut être fragilisé s'il n'est plus que dans les institutions. Il faut qu'il reste dans les têtes et, pour cela, les jeunes générations doivent être formées aux idéaux et valeurs démocratiques. Il faut leur transmettre la valeur et l'intelligence de la démocratie (Régis Debray) et en particulier la laïcité inclusive de reconnaissance et de dialogue. Lors du débat sur le mariage pour tous, les délégations religieuses ont été mal reçues à l'Assemblée. Or on pouvait ne pas être d'accord avec leurs positions sans pour autant les disqualifier comme interlocuteurs. C'est d'ailleurs cela la laïcité car un Etat laïque n'est pas un Etat athée ou antireligieux mais un Etat neutre.

En conclusion, on peut faire référence à la phrase de Miguel Torga (écrivain portugais) : « L'universel ; c'est le local moins les murs ». Or l'on considère trop souvent que, pour être universel, il faudrait abandonner ses identités, en particulier religieuses. Alors que pour être universel, il faut être enraciné quelque part (dans un lieu, dans une tradition). C'est à partir de là que l'on peut accéder à l'universel. D'où l'importance des rencontres locales, interreligieuses et interculturelles, pour le vivre ensemble.

### Questions :

*1. Plusieurs intellectuels considèrent aujourd'hui que la « Déclaration des droits de l'homme » est en quelque sorte une « laïcisation » des commandements religieux. Quelle est à chacun votre position par rapport à cette affirmation ? Le Coran apparaît comme un code civil, un code pénal. La mystique soufie permet-elle de dépasser cette apparence ?*

MBMOS – Premièrement, il faut que je rappelle que le Coran est loin d'être un code civil ou pénal, loin s'en faut ! La vocation principale du Coran consiste à relier l'être humain à son Créateur sublime. Mais, comme je l'ai dit, l'esprit de la justice est omniprésent dans le Coran. Ainsi, il nous apporte des repères et des orientations susceptibles d'aider à renforcer la justice et l'équité entre les Hommes.

Deuxièmement, la question de la laïcité ne s'est pas trop imposée en terre d'Islam. Elle a été importée d'Europe, surtout après les années 50 (en Egypte notamment). Cela a suscité à l'époque des réactions vives des religieux car ils ne comprenaient pas le concept de laïcité. Si la laïcité est neutralité et pas athéisme, si la laïcité est respect des religions je m'y reconnais. A Médine, les autres religions avaient droit de cité. En Espagne, Averroès a contribué à l'émergence de l'Etat de droit, repris par St Thomas d'Aquin. A mon humble avis, je pense que les textes du Coran sont parfaitement compatibles avec une perception civile et civiliste de la laïcité qui respecte les religions. Dans plusieurs textes du Coran, on trouve le principe de la liberté de croire ou de ne pas croire.

Pour revenir à la question, j'affirme que le courant soufi ou plus précisément le soufisme authentique a apporté une véritable valeur ajoutée à la religion en raison de son efficacité en matière d'entraînement spirituel et/ou de purification des cœurs.

JA – Les droits de l'homme ont d'abord été utilisés contre l'Eglise. C'est Jean-Paul II qui a réconcilié l'Eglise avec les droits de l'homme. Il faut rappeler qu'il y a eu une grande évolution au XIXème siècle avec la redécouverte des sources de la religion. Au début du XXème siècle, les catholiques n'avaient pas le droit d'avoir une Bible chez eux. La mutation profonde provient du travail de l'Eglise sur elle-même contre l'accumulation des traditions. A Lourdes, c'est en dégageant un peu de boue que Bernadette a vu l'eau vive ...

JPW – Il faut reconnaître l'importance de l'histoire mais le caractère universel de la Déclaration des droits de l'homme : il existe une déclaration orthodoxe des droits de l'homme, une déclaration musulmane, .... Il y a un débat entre universalisation des droits de l'homme (perçus comme occidentaux) et individualisation (selon les cultures).

*2. Comment faire pour améliorer la connaissance mutuelle des religions ? Comment comprendre les « mauvais passages » dans les textes ?*

MBMOS - Les rencontres de ce genre permettent de se connaître. Beaucoup de problèmes viennent de l'ignorance : celui qui ignore a tendance à avoir peur. Des deux côtés de la Méditerranée, il y a beaucoup de stéréotypes : pour certains Français, les musulmans battent leurs femmes, coupent la main pour appliquer la charia, interdisent à leurs femmes de sortir, et beaucoup d'autres stéréotypes imaginaires, loin de la vérité vécue et fondée .... Nous avons besoin des efforts réciproques pour se connaître et se reconnaître dans le respect de nos différences ; si nous étions tous pareils, la vie ne serait pas intéressante, cela enlèverait de la beauté humaine sa pigmentation. Il faut organiser des rencontres régulières pour permettre à des chrétiens et des musulmans de se parler sans prosélytisme. Toutes les religions monothéistes ont eu des périodes noires. Il faut éduquer et conjuguer nos efforts pour évoluer ensemble de manière positive.

JA – Il n'y a pas de réponse toute faite. Oui, il faut une meilleure connaissance mutuelle. Mais il faut renouveler les groupes qui soutiennent la démarche interreligieuse (comme œcuménique d'ailleurs) : ainsi, on n'entend plus beaucoup parler de la « Fraternité d'Abraham » depuis les années 70. Je n'aime pas la

question sur les « mauvais passages », surtout quand nous la destinons aux textes des autres : souvenons-nous que, même dans nos bons bréviaires, trois psaumes ont été retirés tant ils étaient horribles ...

*3. Que dire à nos jeunes qui pensent que Dieu et la religion posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent ? Est-ce que les religions peuvent enseigner l'esprit civique ? Le fait de chercher à diffuser sa foi est-il incompatible avec le vivre-ensemble ?*

JA – Je suis frappé de voir des gens revenir à l'église après des obsèques ; je demande aux gens d'aller voter ; à l'aumônerie, on apprend la responsabilité envers les autres ; ...

JPW - Il existe un intérêt croissant des étudiants pour une connaissance historique des religions. Au collège, il y a un enseignement du fait religieux obligatoire pour tous les élèves. Toutes les religions ont une histoire, c'est quelque chose de vivant.

Le prosélytisme, dans le respect des libertés d'autrui, est autorisé pour le citoyen (arrêt de 1993 de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la Grèce qui avait emprisonné un Témoin de Jéhovah pour motif de prosélytisme). Mais on ne peut pas profiter d'une position d'autorité pour tenter de convertir ses subordonnés : la Cour a donné raison à la Grèce qui avait condamné un officier qui voulait convertir ses soldats.

MBMOS – On a le droit de parler de ses convictions, mais il faut intégrer que l'autre est différent. Pour le chrétien, Dieu est amour ; pour le musulman, Dieu est le Juste dans l'absolu (sur Terre et dans l'au-delà). La justice est la valeur la plus importante pour une société harmonieuse. En plus, pour les religions monothéistes, nous sommes tous fils d'Abraham. Continuons à honorer ensemble son héritage généreux.

---